



Dossier d'inscription

École de VTT



Préambule et choix du type d'adhésion

Pour la deuxième année, le Pignon Libre Védasien accueille des enfants de 6 à 17 ans dans son école de VTT, labellisée « École Française de Vélo » par la Fédération Française de CycloTourisme (FFCT).

L'équipe des éducateurs qui encadrent cette école, s'étoffe : aux côtés de Grégory Ducellier, moniteur diplômé d'état, de Patrick Pastor, moniteur fédéral FFCT, de Matthieu Schwebel, animateur FFCT, se joignent désormais Jordan Cognet, Patrick Bonnet, Georges Gimeno et Philippe Pierrot, animateurs FFCT.

La FFCT est une fédération qui n'organise pas de compétitions ; aussi, pour permettre aux jeunes qui souhaitent participer aux compétitions proposées par la Fédération Française de Cyclisme (FFC), le PLV est également affilié à la FFC en complément à son affiliation traditionnelle à la FFCT.

Ainsi les jeunes cyclistes de l'école de VTT qui ne souhaiteront pas participer aux compétitions seront licenciés à la FFCT (le coût de l'adhésion à l'école de VTT sera alors de 270 €, incluant la licence FFCT) et ceux qui souhaiteront faire de la compétition seront, en plus, licenciés à la FFC (le coût de l'adhésion à l'école de VTT sera alors de 310 €, incluant les deux licences FFCT et FFC).

Le choix de la formule d'adhésion (avec ou sans compétition) est sans conséquence sur la nature des entraînements. La participation aux compétitions restera, comme par le passé, sous la responsabilité et l'encadrement des parents.

CHOIX DE L'ADHÉSION*	
Formule sans compétition à 270 € (Licence FFCT)	<input type="checkbox"/>
Formule avec compétition à 310 € (Licences FFCT et FFC)	<input type="checkbox"/>

* : possibilité de règlement en 3 fois : faire 3 chèques de 90 € pour la formule sans compétition – faire 1 chèque de 130 € et deux chèques de 90 € pour la formule avec compétition. Les chèques seront encaissés en septembre, octobre et novembre.

Le club accepte les bons PASS'SPORT de l'état et les chèques loisirs de la ville de Saint Jean de Védas. Pour d'autres types d'aides, merci de nous en parler avant l'inscription.



Dossier d'inscription École de VTT



À remettre complété et signé avant le

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (du cycliste) :

Nom du cycliste :

Prénom du cycliste :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nom, prénom du parent 1 :

Adresse du parent 1 :

Tél du parent 1 :

Adresse mail du parent 1 :

Nom, prénom du parent 2 :

Adresse du parent 2 :

Tél du parent 2 :

Adresse mail du parent 2 :

N° de sécurité sociale dont dépend le cycliste :

NOM, Prénom et tél du médecin traitant :

→ Le cycliste est-il concerné par les problèmes suivants :

ASTHME

Oui

Non

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Oui

Non

ALLERGIES MEDICAMENTEUSES

Oui

Non

AUTRES ALLERGIES

Oui

Non

Si oui, précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

.....
.....

→ Le cycliste présente-t-il un problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales (informations sous pli cacheté), des précautions à prendre et des éventuels soins à apporter ? Oui Non

Si oui lequel :

.....
.....

→ RECOMMANDATION UTILES DES PARENTS :

Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, comportement de l'enfant, difficulté de sommeil, énurésie nocturne, ... :

.....
.....

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

DATE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :



Droit à l'image



OBJET : Autorisation de la personne photographiée (ou son représentant légal pour les mineurs) sur la libre utilisation de son image.

Tout au long de l'année, des photos des cyclistes sont prises régulièrement au cours des activités de l'école de VTT.

La vie du club passe aussi par la communication faite par la diffusion de photos de groupes ou individuelles. Ces photos peuvent être ensuite déposées sur le site internet du club, la page Facebook ou Whatsapp du club, ainsi que sur le tableau d'affichage à l'entrée du club.

Site web : <https://www.pignonlibrevedasien.fr/>

Facebook : Pignon Libre Védasien

Whatsapp : École de VTT du PLV

Rappel de ce que dit la loi :

En ce qui concerne les photographies et les œuvres, celles des enfants sont aussi sujettes à ce que l'on appelle le droit à l'image pour l'un et le droit d'auteur pour l'autre :

« Par principe, toute personne, dispose de son image et sur l'utilisation qui est en fait, un droit exclusif et peut s'opposer à sa reproduction et diffusion sans son autorisation. »

S'agissant du droit à l'image des mineurs, **l'autorisation des deux parents** est nécessaire avant toute diffusion.

Il vous est donc demandé, en tant que parents, tuteurs ou responsables légaux de compléter le formulaire d'autorisation parentale ci-dessous :

Je soussigné(e),

Autorise

N'autorise pas

la prise de vue et la publication de photos sur lesquelles apparaît mon enfant ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel) et sans limitation de durée.

En cas d'autorisation, je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de l'école de VTT, et je reconnais également que cela ne peut porter atteinte à la vie privée et, plus généralement, que cela n'est pas de nature à nuire ou à causer un quelconque préjudice.

Fait à

Le

Signature du parent 1

Signature du parent 2



Autorisations parentales

(à remplir par les deux parents en cas de garde alternée)



Dans un souci de sécurité maximum, nous souhaitons savoir si votre enfant est autorisé à venir et repartir des séances d'entraînements de l'école de VTT, par ses propres moyens.

Les cyclistes sont tenus d'arriver à l'heure et ne peuvent quitter la séance avant son terme.

Je soussigné(e)

.....

Parent de l'enfant : NOM : Prénom

Autorise mon enfant participer aux activités organisées par le club dans le respect de la réglementation en vigueur.

Autorise mon enfant (**uniquement pour les enfants âgés de plus de 10 ans**) à venir et à quitter par ses propres moyens soit du siège social, soit du Terral, dans le cadre des entraînements de l'école de VTT.

Autorise les moniteurs à prendre toutes les dispositions concernant les soins d'urgence ou d'hospitalisation, sur avis médical, concernant l'enfant susnommé.

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de VTT (accessible sur le site web du club : <https://www.pignonlibrevedasien.fr/%C3%A9cole-de-vtt/>) et m'engage à le respecter en son intégralité.

Fait à

Le :

Signature

ATTESTATION « QS JEUNES »

Si vous avez répondu « NON » à toutes les rubriques du Questionnaire de Santé Jeunes (accessible sur le site web du club : <https://www.pignonlibrevedasien.fr/%C3%A9cole-de-vtt/>), vous devez compléter, signer et transmettre au club l'attestation ci-dessous.

Si vous avez répondu « OUI » à au moins une des rubriques du Questionnaire de Santé Jeunes, vous devez transmettre au club un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT, datant de moins de 6 mois.

Par ailleurs, nous vous informons que le Questionnaire de Santé Jeunes que vous avez renseigné, vous est strictement personnel et ne doit en aucun cas être communiqué au club.

Je soussigné(e)

Représentant légal de l'enfant

Atteste sur l'honneur avoir renseigné le Questionnaire de Santé Jeunes qui m'a été remis par le club (accessible sur le site web du club : <https://www.pignonlibrevedasien.fr/%C3%A9cole-de-vtt/>).

Et atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques de ce questionnaire.

Et reconnais que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait à, le :

Signature(s) de la (des) personne(s) exerçant l'autorité parentale :